



# Le projet sportif de l' U.S.C.L. 2020 - 2025

Décembre 2019  
P. 1

## Sommaire

Sommaire .....	1
Volet général .....	2
Notre mission .....	2
Les principes qui nous guident .....	2
Le sport pour tous .....	2
Un sport de masse .....	2
Une cohabitation harmonieuse du loisir et de la compétition.....	3
La souplesse dans notre offre d'activités sportives .....	3
Les valeurs qui nous animent .....	3
Le respect des règles et de l'autre .....	3
Le progrès par le dépassement de soi.....	3
La convivialité et la fraternité .....	3
La pédagogie.....	4
Une gestion bénévole.....	4
Une gestion rigoureuse .....	4
Répondre aux enjeux auxquels nous sommes confrontés .....	4
Notre réponse aux enjeux économiques.....	4
Notre réponse aux enjeux liés aux équipements et matériels .....	5
Notre réponse aux enjeux liés au salariat .....	5
Notre réponse aux enjeux organisationnels.....	5
Notre réponse aux enjeux liés au bénévolat .....	5
Mise en application du Projet .....	7
Rôle du comité directeur et des bureaux des sections .....	7
Manquement aux principes et valeurs.....	7
Cas des partenariats avec d'autres clubs .....	7
Volet des déclinaisons d'actions possibles .....	8
Fidéliser les adhérents .....	8
Elargir l'offre sportive de la section .....	8
Faciliter la participation des adhérents .....	9
Accroître la notoriété de la section.....	9
Faciliter le bénévolat.....	9



# Le projet sportif de l' U.S.C.L. 2020 - 2025

Décembre 2019  
P. 2

## Introduction

Le projet sportif complète les statuts et le règlement intérieur de l'association en abordant la façon dont le club a décidé de mettre en œuvre son objet social.

Le projet sportif de l'U.S.C.L. comporte donc deux volets :

**Un volet général et plutôt permanent** qui définit la mission, les principes et les valeurs sportives qui fondent l'action de l'association. Ce volet décrit également les principaux enjeux auxquels est confronté le club et les réponses qui y sont apportées. Il n'est modifié qu'en cas de besoin.

il s'interdit de décliner les différentes activités et sections qui sont mouvantes par nature au fil des années.

**Un volet Déclinaison d'actions possibles** qui liste selon différents thèmes des exemples d'actions possibles à l'usage des sections pour décliner le projet sportif à leur niveau.

Le projet sportif est établi pour une durée de 5 ans

## Volet général

### Notre mission

Notre intervention s'inscrit dans le cadre d'une convention de délégation de service public concernant les activités sportives de la commune de Lésigny.

### Les principes qui nous guident

#### Le sport pour tous

Le sport a valeur universelle. Aussi, l' U.S.C.L. entend proposer des activités sportives pour tous les âges : 2 à 99 ans.

Pour les plus jeunes c'est un vecteur pédagogique de discipline, de découverte et de dépassement de soi ainsi que de socialisation.

Pour les aînés, c'est un moyen privilégié d'entretien de ses capacités corporelles et de maintien du lien social.

Nous devons veiller à ce que chaque classe d'âge retrouve au sein de notre association de quoi pratiquer.

#### Un sport de masse

L'U.S.C.L. a pour vocation première de développer un sport de masse qui présente les trois caractères suivants :

##### Il doit s'adresser au plus grand nombre

Nous voulons avant tout que le plus grand nombre puisse participer à des activités sportives et nous devons adapter nos cours, nos conditions tarifaires et nos pratiques à cet objectif. C'est pourquoi nous devons veiller à ce que :

- Les sports offerts par les sections soient diversifiés
- Les horaires soient répartis sur la semaine et sur la journée
- Les lieux de pratique sportive soient, dans la mesure du possible multiples
- Les tarifs compatibles avec l'équilibre financier requis pour chaque section mais respectueux des moyens des adhérents.



# Le projet sportif de l' U.S.C.L. 2020 - 2025

Décembre 2019  
P. 3

## Il doit être de qualité

Sport de masse ne veut pas dire sport au rabais. Les activités que nous proposons doivent être menées de la façon la plus professionnelle et la plus pédagogique possible selon les règles de chaque discipline.

## Il doit être capable de préparer le haut niveau

Nous savons que nous n'avons pas les moyens financiers et humains d'accompagner correctement des équipes ou des individus dans le haut niveau. C'est pourquoi, nous devons faire en sorte, d'une part de préparer au mieux les personnes ou équipes à potentiel et, d'autre part d'accompagner au mieux leur évolution vers des clubs ayant pour vocation la pratique à plus haut niveau.

## **Une cohabitation harmonieuse du loisir et de la compétition**

Sports de loisir et compétition ne doivent pas s'exclure mais se soutenir, s'enrichir l'un l'autre. Ce que nous visons c'est avant tout la pratique sportive sous toutes ses formes, sans favoriser une forme particulière de pratique.

Chacun respectant le type de pratique de l'autre parce que de valeur égale et adaptée au pratiquant.

## **La souplesse dans notre offre d'activités sportives**

Les occasions de faire évoluer notre offre d'activités sportives sont nombreuses. Il peut s'agir :

d'une section qui envisage de compléter la panoplie de ses activités

d'une section qui envisage d'élargir une de ses activités à un nouveau segment de pratiquants (jeunes ou aînés par exemple)

d'une personne qui sollicite l'association pour ouvrir une nouvelle section

Dans tous les cas, notre préoccupation sera d'accueillir ces demandes avec intérêt et d'essayer, dans la mesure du possible de leur donner une issue favorable.

## **Les valeurs qui nous animent**

Ce sont les valeurs universelles véhiculées par le sport :

### **Le respect des règles et de l'autre**

Nous attachons une extrême importance à promouvoir le fair play et le respect des règles et de ceux qui sont chargés de les faire respecter. La pratique sportive doit rester avant tout un facteur d'épanouissement personnel et collectif.

La mise en avant de l'honnêteté et de la sincérité découle naturellement de cette option.

### **Le progrès par le dépassement de soi**

La pratique sportive requiert, par nature, que chacun soit motivé pour aller plus loin, veille à ne pas se laisser aller, ne pas s'isoler et participe activement et solidairement aux activités. Nos options pédagogiques font donc appel à une participation active des adhérents.

### **La convivialité et la fraternité**

Le sport est un loisir où nous devons nous sentir bien avec nous-même et avec les autres. Il est essentiel que la convivialité et la fraternité imprègnent nos activités. Le sport prend toute sa valeur dès qu'il est cet instrument de rencontre et de partage joyeux de l'effort, du jeu et de l'action.

De ce point de vue, les fêtes et autres manifestations de section doivent être encouragées., notamment les fêtes de fin d'année et les goûters.



# Le projet sportif de l' U.S.C.L. 2020 - 2025

Décembre 2019  
P. 4

## La pédagogie

Le progrès étant la visée de chaque adhérent, chaque discipline doit être développée avec un souci pédagogique poussé. C'est l'un des fondements du regroupement associatif que de proposer une pratique facilitant le progrès par une approche progressive, efficace et adaptée à chacun.

Par ailleurs, le sport possède une fonction pédagogique indirecte de mise en présence et de confrontation d'une personne avec un collectif et/ou des règles de vie particulières. Les pratiques de nos éducateurs doivent porter une attention particulière au développement de comportements sociaux riches du souci des autres et des règles.

## Une gestion bénévole

Le bénévolat est pour nous une valeur essentielle. En conséquence, les instances de gestion de notre association sont confiées à des bénévoles.

Ainsi les bureaux des sections, le comité Directeur et le bureau de l'U.S.C.L ne sont composés que de bénévoles élus par les adhérents.

## Une gestion rigoureuse

Une association sans but lucratif principalement géré et animé par des bénévoles se doit de mettre en œuvre une gestion rigoureuse sur l'ensemble des plans humain, administratif et financier. Il n'appartient pas au projet sportif de définir et décrire les modalités particulières de cette gestion. Cependant Il est important de préciser que

- d'une part les modalités de gestions doivent être définies précisément
- d'autre part que ces modalités doivent être applicables à l'ensemble des sections sans particularisme
- enfin qu'elles soient respectée à la lettre par les différents acteurs.

## Un acteur ouvert au social

Nous voulons être un acteur à vocation sociale en :

- facilitant l'accès au sport aux moins fortunés par une politique de tarifs les plus bas possible
- en mettant en place avec la municipalité des financements spécifiques allégeant le prix à payer pour les adhérents aux faibles ressources (coupons sport)
- étant un partenaire ouvert à l'organisation d'activités périscolaires en collaboration avec les divers intervenants de ce domaine ( Club 11/13 - PIJ - Pyramides)
- facilitant la découverte des activités sportives lors de manifestations comme la fête communales , journées portes ouvertes, cours d'essai gratuits.

## Répondre aux enjeux auxquels nous sommes confrontés

### Notre réponse aux enjeux économiques

Les conditions d'exploitation économiques de chaque section doivent viser l'équilibre financier.

Pour cela chaque section doit :

Veiller à l'équilibre financier global et permanent de la section au fil des années

Veiller à l'équilibre financier particulier de chaque activité

Pour cela elle pourra intervenir sur les différents paramètres de gestion de ses activités (nombre et durée des cours, rémunération ou dédommagement des intervenants, positionnement tarifaire, etc.)

Dans le souci d'accueillir le plus grand nombre, nos politiques tarifaires doivent être soucieuses des possibilités financières des adhérents dans le respect des conditions d'équilibre énoncées ci-dessus. Néanmoins, elles peuvent mettre en œuvre des réductions fonctions du nombre de membres adhérents d'une même famille.

Cependant, elles ne peuvent en aucun cas prendre en compte des situations sociales difficiles. (la prise en compte de ces situations sociales relève soit de la municipalité, soit des organismes sociaux - CAF-, soit des employeurs -CE-.).



# Le projet sportif de l' U.S.C.L. 2020 - 2025

Décembre 2019  
P. 5

Néanmoins, soucieuse de la prise en compte de cet aspect, l'U.S.C.L. veillera à être en mesure d'accepter tout moyen de paiement « social » (Chèque sport, virement CE, etc.)

Dans le cadre de cet aspect économique, pour établir une certaine équité dans la possibilité de pratique sportive, il appartient au président de l'U.S.C.L. d'inviter les sections à respecter une certaine homogénéité sur plusieurs plans : les tarifs des cours, les salaires des professeurs, les modalités de dédommagement de frais.

## Cas particulier de la subvention municipale

Dans le cadre de la convention qui lie l'U.S.C.L. à la municipalité, il est prévu d'une part une redevance au bénéfice de la municipalité pour chaque adhérent et, d'autre part, une subvention de la municipalité au bénéfice de l'association.

Il appartiendra au Comité Directeur de définir précisément les modalités de répartition de cette subvention entre les sections. Pour cela les critères de répartition seront rigoureusement définis et appliqués dans la transparence.

## **Notre réponse aux enjeux liés aux équipements et matériels**

Les équipements dont nous pouvons bénéficier sont en nombre limité et ouverts à d'autres utilisateurs notamment les écoles et le collège. Nous devons donc avoir le souci d'une utilisation optimale de chaque créneau horaire.

Pour cela il appartient au président de l'U.S.C.L. de veiller à ce que les conditions d'exploitation de chaque créneau horaire de chaque équipement soit homogène selon les sections. Ainsi, pour tenir compte de la variabilité des effectifs en fonction des années, des créneaux horaires des équipements pourront être réaffectés entre les sections.

Les matériels propres à chaque section seront quant à eux gérés directement par la section. Lorsque des matériels peuvent être utilisés à la fois par les section ou par les autres utilisateurs (cas de matériels de gymnastique ou d'arts martiaux ou de filets de sport co par exemple), il conviendra d'en répartir équitablement le financement entre les sections et les financeurs naturels des autres utilisateurs (municipalité, Conseil Général).

## **Notre réponse aux enjeux liés au salariat**

Un certain nombre de professeurs sont salariés de l'U.S.C.L. Ils dépendent juridiquement du président de l'U.S.C.L. et fonctionnellement des bureaux des sections.

Afin de respecter cette répartition des rôles, les membres des bureaux des sections devront être attentifs à informer systématiquement le président de tout fait se rapportant à la qualité de la réalisation du contrat de travail (manquements, non respect du contrat, difficultés, etc) ou aux conditions de mise en œuvre de ce dernier (modifications des conditions afférentes au contrat : horaires, nombre d'heures, qualification, tarifs).

## **Notre réponse aux enjeux organisationnels**

Chaque section possède ses spécificités, ses contraintes et ses règles.

Pour remplir correctement sa mission de club omnisports, il importe qu'un certain nombre de règles de gestion communes soient respectées.

Le présent projet sportif répond à ce souci. Cela vaut sur le plan de la gestion des salariés comme évoqué au point précédent, mais également sur le plan de l'administration générale de l'association : le processus budgétaire, les processus comptables, Il nous faut être « pro » aussi bien sur le plan sportif que sur le plan de la gestion.

Le respect par chaque section des règles convenues assurera l'harmonie, la pérennité et l'efficacité du club.

## **Notre réponse aux enjeux liés au bénévolat**

Il est de plus en plus difficile de bénéficier du concours bénévole des uns et des autres. Mais cette orientation étant fondamentale dans notre esprit, Il nous appartient de rechercher et trouver constamment des méthodes pour :

- mobiliser et motiver les bénévoles en poste dans nos différentes structures
- intéresser des volontaires éventuels à prendre en charges progressivement des responsabilités dans nos structures



## **Le projet sportif de l' U.S.C.L. 2020 - 2025**

Décembre 2019  
P. 6

- mettre en valeur le bénévolat au travers de nos différentes communications (internes ou externes)
- éventuellement valoriser le bénévolat pour mettre en évidence l'importance qu'il représente



# **Le projet sportif de l' U.S.C.L. 2020 - 2025**

Décembre 2019  
P. 7

## **Mise en application du Projet**

### **Rôle du comité directeur et des bureaux des sections**

Le comité directeur et les bureaux des sections sont les garants de la mise en application du projet sportif. Ils veillent à la mise en œuvre des valeurs et des principes définis.

Les sections ont toute autonomie dans la mise en œuvre des activités de leur spécialité sportive. En particulier, elles peuvent améliorer leur contribution au projet sportif en décidant d'engager une ou des actions telles que proposées ci-après.

### **Manquement aux principes et valeurs**

Tout manquement grave dûment constaté aux principes et valeurs énoncés pourra entraîner l'exclusion en tant que membre de l'association par décision du Comité Directeur de l'association.

### **Cas des partenariats avec d'autres clubs**

Dans le cas où une section met en place un partenariat avec un autre club on veillera que les conditions du partenariat précisent le maintien de la mise en œuvre des principes et valeurs énoncées.



# Le projet sportif de l' U.S.C.L. 2020 - 2025

Décembre 2019  
P. 8

## Volet des déclinaisons d'actions possibles

Les sections trouveront dans les chapitres qui suivent des idées d'actions possibles pour répondre à leur souci de :

- fidéliser leurs adhérents
- intéresser des nouvelles catégories de population à leurs activités
- faciliter les conditions de participation et d'adhésion
- accroître la notoriété de la section
- faciliter le bénévolat

Les actions ci-dessous sont fournies à titre d'exemple et n'ont pas la prétention d'être une liste exhaustive. Nous faisons confiance aux différents responsables.

Il est entendu que, de son côté, le pôle central de l'USCL (Bureau et secrétariat) fera tout son possible pour que les conditions d'exercice des responsables et intervenants dans les sections soient les plus faciles et efficaces possible.

En particulier il s'attachera à ce que les processus de gestion internes soient simples, connus et fonctionnent de manière adéquate.

Les sections veilleront à définir des critères de mesure de l'avancement de chaque objectif ou action qu'elles auront choisi de mettre en œuvre.

### Fidéliser les adhérents

Créer une convivialité dans les activités

Organiser des moments de convivialité dans la saison à l'occasion :

- soit des fêtes traditionnelles (Noël, Pâques, fin d'année)
- soit d'évènements particuliers (stages, tournois, passages de grade, etc.)

Être à l'écoute des différentes difficultés évoquées par les adhérents (à propos des horaires ; des équipements, du matériel mis à disposition, du comportement des professeurs)

Promouvoir une ambiance agréable lors des cours, des compétitions, de toute rencontre avec les adhérents

Respecter les adhérents en ayant le souci de les informer par les moyens les plus rapides des aléas d'organisation (prof malade, annulation de match, salle ou équipement indisponible ; etc.)

### Elargir l'offre sportive de la section

Ouvrir des nouveaux créneaux horaires

Réactiver certains cours

Promouvoir le sport féminin

Promouvoir le sport des handicapés

Promouvoir le sport des aînés

Proposer des stages ou des moments particuliers de pratique aux adhérents (Week end, compétitions amicales, tournois, etc)

Proposer des stages ou des moments particuliers de pratique ouverts aux non adhérents (journées portes ouvertes, démonstration lors d'évènements particuliers par exemple fête communale, etc)

Proposer un volet compétition ou à l'inverse un volet loisirs





# Le projet sportif de l' U.S.C.L. 2020 - 2025

Décembre 2019  
P. 9

## Faciliter la participation des adhérents

Mettre en place de nouveaux moyens d'information sur les activités

Être attentif à proposer des tarifs les plus attractifs possible.

Mettre en place de nouvelles modalités de paiement ou d'aide financière

Mettre en place des partenariats afin d'être en mesure d'ouvrir une équipe ou un créneau

## Accroître la notoriété de la section

Communiquer en interne sur les différents événements qui animent la section

Communiquer au niveau de la commune sur les résultats sportifs au moyen (des panneaux d'affichage, de Lésigny Info, du panneau électronique, de l'internet de la section)

S'organiser pour obtenir un label de la fédération par exemple

Proposer des interventions à des structures ou des événements (Club 11-13, PIJ, Fête communale, Forum, etc)

## Faciliter le bénévolat

Solliciter les adhérents ou leurs parents pour rendre service à la section :

- les faire participer aux transports et déplacements
- les faire participer à l'encadrement de certains événements (stage, tournois, fête de la section)
- leur exposer explicitement les besoins en matière de bénévolat
- Impliquer certains participants dans certaines tâches déléguables (tenu du cahier de présence, arbitrage, mise en place du matériel ; communication, etc°)
- proposer de participer à certaines réunions du bureau de la section

Animer les bénévoles existants :

- leur proposer des formations (arbitrage, assistants moniteurs, etc)
- leur proposer des moments de convivialité spécifiques (repas, moments de réflexion sur la section, etc)
- reconnaître leur participation par des remerciements (au fil de l'eau, à des moments particuliers, etc)

Prendre en charge certaines dépenses

- participation à des frais de déplacements
- formations